

# Veritas Next Edge Premium Yield Fund

États financiers semestriels non audités – 2024  
Au 30 juin 2024 et pour le semestre clos à cette date



NEXTEDGE  
CAPITAL

# Veritas Next Edge Premium Yield Fund

## États financiers semestriels non audités

### Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière.....	2
États de la situation financière (non audité) .....	3
États du résultat global (non audité).....	4
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité).....	5
Tableaux des flux de trésorerie (non audité).....	6
Annexe du portefeuille (non audité) – 30 juin 2024.....	7
Notes annexes (non audité) – 30 juin 2024.....	10
Renseignements généraux.....	23

# Veritas Next Edge Premium Yield Fund

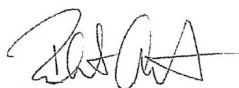
## Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Next Edge Capital Corp. (le « gestionnaire ») est responsable des états financiers semestriels non audités et de toute information contenue dans le présent rapport. Les états financiers semestriels non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de Next Edge Capital Corp., à titre de gestionnaire et fiduciaire. Ils ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board et, le cas échéant, reflètent les jugements et les meilleures estimations de la direction.

La direction a mis en place des systèmes de contrôles internes afin de fournir l'assurance que les actifs sont protégés contre toute perte ou utilisation non autorisée et de produire des livres comptables fiables pour la préparation de l'information financière. Les systèmes de contrôles internes permettent à la direction de s'acquitter de ses responsabilités en matière d'intégrité des états financiers semestriels non audités.

Le gestionnaire reconnaît qu'il est responsable de gérer les activités du Fonds dans l'intérêt de ses porteurs de parts.

Respectueusement,



Robert Anton  
Président



David Scobie  
Chef de l'exploitation

Next Edge Capital Corp.  
Le 29 août 2024

# Veritas Next Edge Premium Yield Fund

## États de la situation financière (non audité)

	Notes	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023
<b>ACTIF</b>			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	5, 6	20 138 850	21 743 665
Trésorerie		268 696	172 453
Marge		6 842	6 593
Souscriptions à recevoir		5 000	2 134
Dividendes à recevoir		60 262	56 444
<b>Total de l'actif</b>		<b>20 479 650</b>	<b>21 981 289</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	5, 6	37 742	98 299
Distributions à verser			90 628
Rachats à payer		139	10 015
Frais d'administration à payer		2 800	21 810
Frais de gestion à payer		43 084	90 649
Taxe de vente harmonisée à payer		3 727	9 629
<b>Total du passif</b>		<b>87 492</b>	<b>321 030</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		<b>20 392 158</b>	<b>21 660 259</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>			
Catégorie A		992 907	792 182
Catégorie F		19 399 251	20 868 077
		<b>20 392 158</b>	<b>21 660 259</b>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie</b>			
Catégorie A	7	94 046	76 586
Catégorie F	7	1 796 580	<b>1 983 895</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>			
Catégorie A		10,56	10,34
Catégorie F		10,80	10,52

Approuvé par Next Edge Capital Corp.



Robert Anton  
Président



David Scobie  
Chef de l'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

# Veritas Next Edge Premium Yield Fund

## États du résultat global (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	Notes	2024	2023
<b>Produits (perte)</b>			
Produits d'intérêts aux fins des distributions		12 269	35 787
Dividendes		304 944	271 284
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets		1 653	(570)
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements		558 120	421 735
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	6	286 268	172 499
Profit net (perte nette) sur les placements		844 388	594 234
<b>Total des produits (de la perte)</b>		<b>1 163 254</b>	<b>900 735</b>
<b>Charges</b>			
Frais de gestion		86 268	83 643
Frais d'administration		14 001	42 152
Charges d'intérêts		6 287	–
Coûts liés à la présentation de l'information aux porteurs de parts		34 106	23 275
Honoraires d'audit		35 619	27 487
Droits de garde		2 308	2 345
Honoraires juridiques		20 583	20 199
Honoraires du comité d'examen indépendant		7 379	9 290
Taxe de vente harmonisée		9 079	20 499
Retenue d'impôt à la source		222	–
Coûts de transaction		10 406	20 020
		226 258	248 910
Moins : charges absorbées par le gestionnaire		(99 500)	(22 140)
<b>Total des charges</b>		<b>126 758</b>	<b>226 770</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		<b>1 036 496</b>	<b>673 965</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>			
Catégorie A		41 225	19 502
Catégorie F		995 271	654 463
		<b>1 036 496</b>	<b>673 965</b>
<b>Nombre moyen de parts en circulation</b>			
Catégorie A		87 511	68 517
Catégorie F		1 817 448	1 814 559
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>			
Catégorie A		0,47	0,28
Catégorie F		0,55	0,36

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

# Veritas Next Edge Premium Yield Fund

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

<b>Pour les semestres clos les 30 juin</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Catégorie A</b>		
Au début de la période	792 182	587 597
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	41 225	19 502
Produit et contrepartie reçue au titre de l'émission de parts	235 500	236 519
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	27 045	17 720
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(79 314)	(24 999)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	(23 731)	(18 688)
<b>À la fin de la période</b>	<b>992 907</b>	<b>817 651</b>
<b>Catégorie F</b>		
Au début de la période	20 868 077	15 492 627
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	995 271	654 463
Produit et contrepartie reçue au titre de l'émission de parts	2 025 968	6 047 259
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	410 352	369 934
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(4 412 924)	(934 221)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	(487 493)	(495 941)
<b>À la fin de la période</b>	<b>19 399 251</b>	<b>21 134 121</b>

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.*

# Veritas Next Edge Premium Yield Fund

## Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	2024	2023
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 036 496	673 965
<b>Ajustements de l'actif net attribuable aux porteurs de parts et des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>		
Produit de la vente de placements	10 742 087	8 644 802
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(1 653)	570
(Profit net) perte nette réalisé à la vente de placements et de dérivés	(558 120)	(421 735)
Achat de placements	(8 353 441)	(14 140 592)
Variation de la marge	(249)	–
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements et des dérivés	(286 268)	(172 499)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(3 818)	(67 112)
Augmentation (diminution) des autres créditeurs et des charges à payer	(72 477)	95 340
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>	<b>2 502 557</b>	<b>(5 387 261)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(164 455)	(102 253)
Produit de l'émission de parts rachetables	2 258 602	6 297 742
Montant versé au rachat de parts rachetables	(4 502 114)	(952 515)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>(2 407 967)</b>	<b>5 242 974</b>
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	1 653	(570)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	96 243	(144 857)
Trésorerie au début de la période	172 453	574 640
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>	<b>268 696</b>	<b>429 783</b>
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie :		
Intérêts reçus	12 269	35 787
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	301 126	204 172

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

# Veritas Next Edge Premium Yield Fund

## Annexe du portefeuille (non audité) – 30 juin 2024

Nombre d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	<b>Positions acheteur (98,8 %)</b>		
	<b>Actions canadiennes (98,8 %)</b>		
	<b>Automobiles et pièces automobiles (3,5 %)</b>		
10 800	Linamar Corp.	769 821	718 092
	<b>Total – Automobiles et pièces automobiles</b>	<b>769 821</b>	<b>718 092</b>
	<b>Biens d'équipement (7,1 %)</b>		
12 000	Groupe AtkinRéalisis inc.	705 536	710 640
8 335	Bombardier Inc.	458 470	731 230
	<b>Total – Biens d'équipement</b>	<b>1 164 006</b>	<b>1 441 870</b>
	<b>Distribution de produits de consommation discrétionnaire et commerce de détail (3,5 %)</b>		
5 762	Dollarama inc.	487 177	719 731
	<b>Total – Distribution de produits de consommation discrétionnaire et commerce de détail</b>	<b>487 177</b>	<b>719 731</b>
	<b>Services aux consommateurs (3,6 %)</b>		
7 646	Restaurant Brands International Inc.	660 780	737 074
	<b>Total – Services aux consommateurs</b>	<b>660 780</b>	<b>737 074</b>
	<b>Distribution de produits de consommation courante et commerce de détail (3,6 %)</b>		
4 616	Les Compagnies Loblaw ltée	549 898	732 559
	<b>Total – Distribution de produits de consommation courante et commerce de détail</b>	<b>549 898</b>	<b>732 559</b>
	<b>Énergie (18,0 %)</b>		
30 180	ARC Resources Ltd.	641 831	736 694
15 292	Canadian Natural Resources Ltd.	612 741	745 179
27 238	PrairieSky Royalty Ltd.	580 749	708 188
14 356	Suncor Énergie Inc.	606 005	748 665
13 746	Corporation TC Énergie	715 426	712 868
	<b>Total – Énergie</b>	<b>3 156 752</b>	<b>3 651 594</b>
	<b>Assurance (7,2 %)</b>		
18 500	Great-West Lifeco Inc.	768 514	738 335
11 000	Financière Sun Life inc.	743 076	737 880
	<b>Total – Assurance</b>	<b>1 511 590</b>	<b>1 476 215</b>
	<b>Matières (16,1 %)</b>		
8 232	Mines Agnico Eagle Ltée, TSE	582 521	736 599
32 400	Société aurifère Barrick	741 691	739 368
18 800	Lundin Gold Inc.	315 610	379 948
10 378	Nutrien Ltd.	755 600	722 828
10 055	Wheaton Precious Metals Corp.	643 258	721 245
	<b>Total – Matières</b>	<b>3 038 680</b>	<b>3 299 988</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.



# Veritas Next Edge Premium Yield Fund

## Annexe du portefeuille (suite) (non audité) – 30 juin 2024

Nombre d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	<b>Médias et divertissement (7,1 %)</b>		
14 000	Cogeco Communications inc.	805 464	722 260
25 142	Québecor inc.	798 124	725 850
	<b>Total – Médias et divertissement</b>	<b>1 603 588</b>	<b>1 448 110</b>
	<b>Logiciels et services (7,2 %)</b>		
93	Constellation Software Inc.	268 710	366 595
9 600	Lumine Group Inc.	339 280	354 528
8 200	Shopify Inc.	794 657	741 362
	<b>Total – Logiciels et services</b>	<b>1 402 647</b>	<b>1 462 485</b>
	<b>Services de télécommunication (3,5 %)</b>		
14 110	Rogers Communications Inc., catégorie B	818 762	713 966
	<b>Total – Services de télécommunication</b>	<b>818 762</b>	<b>713 966</b>
	<b>Transport (7,4 %)</b>		
42 700	Air Canada	765 030	764 331
6 846	Canadian Pacific Kansas City Ltd.	694 053	737 588
	<b>Total – Transport</b>	<b>1 459 083</b>	<b>1 501 919</b>
	<b>Services publics (7,3 %)</b>		
24 119	AltaGas Ltd.	591 178	745 518
18 671	Hydro One Ltd.	683 538	744 039
	<b>Total – Services publics</b>	<b>1 274 716</b>	<b>1 489 557</b>
	<b>Fiducies de placement immobilier (FPI) d'actions (3,7 %)</b>		
11 000	Fiducie de placement immobilier Granite	803 077	745 690
	<b>Total – Fiducies de placement immobilier (FPI) d'actions</b>	<b>803 077</b>	<b>745 690</b>
	<b>Total des actions canadiennes</b>	<b>18 700 577</b>	<b>20 138 850</b>
	<b>Total des positions acheteur</b>	<b>18 700 577</b>	<b>20 138 850</b>
	<b>Positions vendeur (-0,2 %)</b>		
	Options vendues (se reporter aux informations sur les options)	(46 074)	(37 742)
	<b>Total des positions vendeur</b>	<b>(46 074)</b>	<b>(37 742)</b>
	Coûts de transaction	(7 868)	
	<b>Total du portefeuille de placements (98,6 %)</b>	<b>18 646 635</b>	<b>20 101 108</b>
	<b>Trésorerie (1,3 %)</b>		268 696
	<b>Autres actifs, déduction faite des passifs (0,1 %)</b>		22 354
	<b>Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)</b>		<b>20 392 158</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

# Veritas Next Edge Premium Yield Fund

## Annexe du portefeuille (suite) (non audité) – 30 juin 2024

Participation sous-jacente	Type d'options	Nombre d'options	Prix d'exercice (\$)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Options vendues</b>						
MINES AGNICO EAGLE LTÉE, OPTION D'ACHAT À 93 \$, 5 JUILL. 2024	Option d'achat	(25)	93	5 juillet 2024	(2 495)	(475)
MINES AGNICO EAGLE LTÉE, OPTION D'ACHAT À 94 \$, 19 JUILL. 2024	Option d'achat	(15)	94	19 juillet 2024	(1 275)	(1 170)
ARC RESOURCES LTD, OPTION D'ACHAT À 25 \$, 12 JUILL. 2024	Option d'achat	(50)	25	12 juillet 2024	(1 450)	(950)
ARC RESOURCES LTD, OPTION D'ACHAT À 25 \$, 19 JUILL. 2024	Option d'achat	(40)	25	19 juillet 2024	(1 800)	(1 140)
GROUPE ATKINRÉALIS INC., OPTION D'ACHAT À 60 \$, 19 JUILL. 2024	Option d'achat	(45)	60	19 juillet 2024	(4 005)	(4 433)
SOCIÉTÉ AURIFÈRE BARRICK, OPTION D'ACHAT À 24 \$, 12 JUILL. 2024	Option d'achat	(45)	24	12 juillet 2024	(1 711)	(473)
SOCIÉTÉ AURIFÈRE BARRICK, OPTION D'ACHAT À 24,5 \$, 19 JUILL. 2024	Option d'achat	(65)	24,5	19 juillet 2024	(2 146)	(618)
BOMBARDIER INC, OPTION D'ACHAT À 90 \$, 5 JUILL. 2024	Option d'achat	(15)	90	5 juillet 2024	(2 550)	(1 290)
BOMBARDIER INC, OPTION D'ACHAT À 92 \$, 12 JUILL. 2024	Option d'achat	(15)	92	12 juillet 2024	(2 460)	(1 590)
DOLLARAMA INC, OPTION D'ACHAT À 125 \$, 19 JUILL. 2024	Option d'achat	(50)	125	19 juillet 2024	(11 250)	(13 247)
LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE, OPTION D'ACHAT À 160 \$, 19 JUILL. 2024	Option d'achat	(20)	160	19 juillet 2024	(2 200)	(3 550)
LUNDIN GOLD INC, OPTION D'ACHAT À 21 \$, 19 JUILL. 2024	Option d'achat	(125)	21	19 juillet 2024	(4 726)	(4 688)
PRAIRIESKY ROYALTY LTD, OPTION D'ACHAT À 27 \$, 19 JUILL. 2024	Option d'achat	(50)	27	19 juillet 2024	(2 750)	(1 400)
SHOPIFY INC, OPTION D'ACHAT À 91 \$, 5 JUILL. 2024	Option d'achat	(15)	91	5 juillet 2024	(2 056)	(1 808)
WHEATON PRECIOUS METALS CORP, OPTION D'ACHAT À 78 \$, 19 JUILL. 2024	Option d'achat	(35)	78	19 juillet 2024	(3 200)	(910)
<b>Total des options vendues</b>					<b>(46 074)</b>	<b>(37 742)</b>
<b>Total des options</b>					<b>(46 074)</b>	<b>(37 742)</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

# Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes annexes (non audité) – 30 juin 2024

## 1. RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

Veritas Next Edge Premium Yield Fund (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué comme une fiducie sous le régime des lois de la province de l'Ontario et régi selon une déclaration de fiducie datée du 15 octobre 2021. Le Fonds est divisé en parts de participation (« parts ») qui représentent une participation dans le Fonds détenue par des porteurs de parts. Le Fonds compte trois catégories de parts : les parts de catégorie A, les parts de catégorie F et les parts de catégorie I. Le Fonds peut offrir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Toutes les catégories de parts du Fonds sont rachetables au gré des porteurs de parts. Chaque catégorie de parts est destinée à un type différent d'investisseurs. Toutes les catégories de parts ont les mêmes stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à une ou plusieurs caractéristiques, notamment les frais de gestion, les charges, les frais de rachat, les commissions ou les distributions. La valeur liquidative par part de chacune des catégories est différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts.

L'objectif de placement du Fonds est de générer une croissance du capital et des revenus à long terme en investissant principalement dans les titres de participation d'émetteurs canadiens et de verser des distributions en espèces mensuelles. Le Fonds utilisera des stratégies de vente d'options couvertes pour améliorer le rendement de son portefeuille de placements.

Le Fonds vise à atteindre son objectif de placement en investissant principalement dans un portefeuille de titres choisis par Veritas Asset Management Inc. (« Veritas ») à partir de résultats de recherche indépendants sur le marché des titres fournis par Veritas Investment Research Corporation, société du même groupe (le « portefeuille Veritas »). Le sous-conseiller du Fonds est Veritas Asset Management Inc. (le « sous-conseiller »).

Le Fonds a commencé à investir en fonction de son objectif de placement le 27 juin 2022 et Veritas agit en tant que sous-conseiller du Fonds.

Le Fonds est géré par Next Edge Capital Corp. (le « gestionnaire »). Le dépositaire, l'agent chargé de la tenue des registres, l'agent des transferts et l'agent d'évaluation du Fonds est Fiducie RBC Services aux investisseurs. Le siège social du Fonds est situé au 18 King Street East, Suite 902, Toronto (Ontario) Canada M5C 1C4.

Les états financiers semestriels ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 29 août 2024.

## 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers semestriels ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board.

Les états financiers semestriels ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, le Fonds est une entité d'investissement et essentiellement tous les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

En appliquant les normes IFRS, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les états financiers semestriels sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements du Fonds sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») lors de la comptabilisation initiale et sont évalués à la JVRN. L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

Les instruments financiers comprennent des actifs et passifs financiers, comme les titres de créance et de participation, les fonds d'investissement à capital variable, les instruments dérivés, la trésorerie et les autres créances clients et dettes fournisseurs. Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument en question. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument en question est échu ou lorsque le Fonds a cédé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de celui-ci.

#### Classement et évaluation

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Selon cette norme, les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, à la JVRN ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. L'évaluation et la décision à l'égard du modèle économique utilisé représentent un jugement comptable. Le Fonds classe ses placements selon les modèles économiques qu'il applique pour gérer ces actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels qui y sont liés. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et son rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds s'intéresse d'abord à la juste valeur et c'est cette information qu'il utilise pour évaluer le rendement et prendre des décisions. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la JVRN.

Plus spécifiquement, les placements, les actifs et passifs dérivés et les ventes à découvert, le cas échéant, du Fonds sont évalués à la JVRN. L'obligation du Fonds relative à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement inscrits à leur juste valeur et ultérieurement évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. La juste valeur des actifs et passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN s'approche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

#### Dépréciation

En vertu d'IFRS 9, une entité doit comptabiliser une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur des actifs financiers évalués au coût amorti ou à la JVAERG. Les actifs financiers détenus par le Fonds qui sont évalués à la JVRN ne seront pas assujettis à la nouvelle exigence relative à la comptabilisation d'une correction de valeur.

Pour ce qui est des créances, le Fonds prend en considération l'analyse des données historiques et les informations prospectives pour déterminer toute perte de crédit attendue. À la date des présents états financiers, toutes les créances doivent être réglées dans un avenir rapproché. Le Fonds estime que la probabilité de défaillance est presque nulle puisque ces instruments présentent un faible risque de défaillance et que la capacité des contreparties à respecter leurs obligations contractuelles dans un avenir rapproché est solide. Aucune correction de valeur n'a été comptabilisée puisqu'une telle dépréciation n'aurait pas d'incidences significatives sur les états financiers semestriels.

# Veritas Next Edge Premium Yield Fund

## Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2024

### **Juste valeur et évaluation ultérieure des instruments financiers**

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours négocié pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont évalués par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. Les titres à revenu fixe, les débentures et les autres instruments d'emprunt, y compris les placements à court terme, sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Le Fonds peut prendre part à des opérations sur contrats d'option en achetant (positions acheteur) ou en vendant (positions vendeur) des contrats d'option d'achat ou de vente. Ces contrats présentent différents risques pour le Fonds – le risque pour les positions acheteur est limité à la prime versée à l'achat des contrats d'option, alors que le risque pour les positions vendeur est potentiellement illimité jusqu'à ce qu'elles soient liquidées ou expirées.

La prime payée à l'achat d'une option est constatée à titre d'actif dans les états de la situation financière. La prime est évaluée à la clôture de chaque jour ouvrable ou, s'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable, du jour ouvrable suivant ou à toute autre date déterminée par le gestionnaire (une « date d'évaluation ») à un montant équivalant à la juste valeur de l'option qui aurait eu pour effet de liquider la position. La variation de l'écart entre la prime et la juste valeur est constatée à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements » dans les états du résultat global. Lorsqu'une option achetée expire, le Fonds réalise une perte égale à la prime payée. Lorsqu'une option achetée est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le produit et la prime payée. Lorsqu'une option d'achat achetée est levée, la prime payée est ajoutée au coût d'acquisition du titre sous-jacent. Lorsqu'une option de vente achetée est levée, la prime payée est soustraite du produit de la vente du titre sous-jacent qui devait être vendu.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat ou de vente est constatée à titre de passif dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option vendue expire, le Fonds réalise un profit égal à la prime reçue. Lorsqu'une option vendue est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le coût auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Lorsqu'une option d'achat vendue est levée, la prime reçue est ajoutée au produit de la vente des placements sous-jacents pour déterminer le profit réalisé ou la perte subie. Lorsqu'une option de vente vendue est levée, la prime reçue est déduite du coût du placement sous-jacent qu'avait acheté le Fonds. Le profit ou la perte que réalise ou subit le Fonds lorsqu'une option achetée ou vendue expire ou est liquidée est constaté à titre de « Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements » dans les états du résultat global.

Tous les bons de souscription non cotés ont été évalués à l'aide du modèle d'évaluation de Black et Scholes.

### **Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables**

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est classé dans les passifs financiers et est rachetable au gré du porteur de parts à des prix basés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Les montants sont constamment évalués à leur valeur de rachat.

La valeur liquidative à la date d'évaluation est obtenue par l'agent d'évaluation selon la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif, compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables. La valeur liquidative par part de toute catégorie de parts du Fonds pour une date d'évaluation est obtenue en divisant la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif (compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables) dans chaque cas étant attribuable à la catégorie de parts, par le nombre total de parts de la catégorie en circulation lorsque le calcul est effectué à la date d'évaluation, et en arrondissant le résultat obtenu à la quatrième décimale au plus.

# Veritas Next Edge Premium Yield Fund

## Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2024

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant équivalant à la valeur liquidative par part, à la date de l'opération. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative par part à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, le nombre de parts émises et en circulation est réduit et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est diminué de la valeur liquidative correspondante à la date de rachat.

Le calcul de la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (l'« actif net ») aux fins des états financiers selon les normes IFRS est conforme au calcul de la valeur liquidative aux fins des opérations.

### **Opérations de placement et comptabilisation des produits**

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les produits et les charges sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts aux fins de distribution sont comptabilisés à mesure qu'ils sont réalisés.

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi. Le revenu de dividendes est présenté avant les retenues d'impôt à la source non recouvrables, qui sont présentées séparément dans les états du résultat global.

Les « produits d'intérêts aux fins de distribution » qui figurent dans les états du résultat global correspondent aux versements d'intérêts reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les profits et pertes réalisés sur les opérations de titres sont calculés selon le coût moyen.

La variation d'une période à l'autre de l'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présentée à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont imputés au résultat net de la période.

### **Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation**

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds exerce ses activités. Le rendement du Fonds est évalué et ses liquidités sont gérées en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, conditions et événements sous-jacents. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens.

La juste valeur des placements de portefeuille, des avoirs et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change de clôture en vigueur à la date d'évaluation. Les produits, les charges et les opérations de placement en devises sont convertis dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et aux montants à recevoir et à payer sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets », et les profits et pertes de change se rapportant aux instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction ou à la JVRN sont présentés sous les postes « Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements » dans les états du résultat global.

### **Trésorerie**

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières.

# Veritas Next Edge Premium Yield Fund

## Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2024

### Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la catégorie au cours de la période.

### Attribution de produits et de charges

Les profits ou pertes réalisés et latents, les produits et les charges (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts participatives rachetables à chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective de la journée précédente, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts participatives rachetables dans la journée, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts sont affectés à la catégorie correspondante en conséquence. Toutes les charges d'exploitation sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès du Fonds.

### Imposition

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « *Loi de l'impôt* »). La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le revenu. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

## 4. NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Il n'y avait aucune norme publiée mais non encore en vigueur à la date de publication des états financiers semestriels dont l'application aurait une incidence sur le Fonds. Le Fonds adoptera les normes applicables lorsqu'elles entreront en vigueur.

## 5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Lorsqu'elle prépare les états financiers semestriels, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers semestriels.

### Évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés non cotés sur un marché actif

De temps à autre, le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des titres non cotés, des titres privés ou des dérivés. Les titres non cotés sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus ou, à défaut, leur juste valeur est évaluée par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. La juste valeur des titres privés est établie à l'aide de modèles d'évaluation qui peuvent être fondés, en partie, sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables du marché. Ces méthodes et procédures peuvent comprendre notamment des comparaisons effectuées avec des cours de titres comparables ou semblables, l'obtention de renseignements liés à l'évaluation de la part d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont examinées de façon indépendante par le gestionnaire afin de garantir qu'elles sont raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente liée à l'évaluation, les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être très différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé.

Les risques perçus liés à la solvabilité des émetteurs, à la prévisibilité des flux de trésorerie et à la durée jusqu'à l'échéance ont tous un effet sur la juste valeur des titres privés.



# Veritas Next Edge Premium Yield Fund

## Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2024

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre à l'entité que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers.

Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

### **6. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS ET À LA GESTION DES RISQUES**

Les activités du Fonds l'exposent à divers risques dont le risque de concentration du portefeuille, le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité et le risque de marché (qui comprend le risque de change et l'autre risque de prix). Le Fonds est également exposé au risque lié au secteur des marchandises, au risque lié aux emprunts, au risque de crédit, au risque lié à la cybersécurité, au risque lié aux dérivés, au risque lié aux titres de participation, au risque lié au partage de renseignements fiscaux, au risque de change, au risque de taux d'intérêt, au risque lié aux lois et aux litiges, au risque de levier financier, au risque lié aux catégories multiples, au risque lié aux options, au risque lié à la volatilité des cours, au risque lié aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres et au risque lié aux prêts de titres, au risque lié au secteur, au risque lié aux ventes à découvert, au risque lié aux marchés boursiers, au risque lié aux porteurs de titres importants et au risque fiscal.

Le Fonds peut investir dans des dérivés ou les utiliser à des fins de couverture ou à d'autres fins, conformément à son objectif de placement et en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Le Fonds peut recourir à la couverture du risque de change pour minimiser le risque de change associé à la détention de titres étrangers. Le Fonds peut notamment recourir aux dérivés suivants : des options non négociées en bourse, des contrats à terme, des contrats à terme standardisés et des swaps. Le Fonds peut également vendre à découvert certains titres conformément au Règlement 81-102. Les ventes à découvert seront effectuées de façon sélective et en fonction des circonstances. Pour ce faire, le Fonds emprunte les titres qu'il vend à découvert, et est dans l'obligation de rendre les titres empruntés au prêteur à une date ultérieure. Le Fonds est tenu de verser au prêteur toute distribution déclarée sur les titres empruntés, ainsi que les frais d'emprunt des titres. Pour rendre les titres empruntés, le Fonds achète les mêmes titres à une date ultérieure, ce qui génère en général un profit sur la vente à découvert pour le Fonds si le cours des titres a diminué à cette date. Les activités de vente à découvert du Fonds sont soumises aux restrictions prévues dans le Règlement 81-102 (et aux exigences qui visent les fonds communs de placement alternatifs).

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension de titres et de prise en pension de titres pour générer des rendements supplémentaires, sous réserve, dans chaque cas, de restrictions au moins aussi rigoureuses que celles qui sont exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

#### **Risque de concentration du portefeuille**

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Comme le mandat du Fonds est d'investir principalement dans les titres de participation de sociétés qui bénéficieront de la hausse des prix des marchandises et de la construction d'infrastructures, le Fonds est exposé aux risques propres au secteur des marchandises, lequel est présenté ci-après. Veuillez vous reporter à l'annexe du portefeuille pour consulter la liste du portefeuille du Fonds.



## Veritas Next Edge Premium Yield Fund

### Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2024

Les tableaux suivants résument les risques de concentration des placements auxquels le Fonds est exposé en raison de son objectif de placement. La répartition du portefeuille du Fonds peut varier en raison des opérations du portefeuille.

<b>Portefeuille par catégorie d'actifs</b>	<b>% de la valeur liquidative</b>	
	<b>30 juin 2024</b>	<b>31 décembre 2023</b>
Actions canadiennes	98,8 %	100,4 %
Options sur actions	(0,2) %	(0,5) %
Total des placements	98,6 %	99,9 %
Trésorerie	1,3 %	0,8 %
Autres actifs (passifs) nets	0,1 %	(0,7) %
<b>Valeur liquidative totale</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

<b>Portefeuille par secteur</b>	<b>% de la valeur liquidative</b>	
	<b>30 juin 2024</b>	<b>31 décembre 2023</b>
Énergie	18,0 %	100,4 %
Transport	7,4 %	7,6 %
Services publics	7,3 %	14,6 %
Médias et divertissement	7,1 %	5,4 %
Biens d'équipement	7,1 %	4,0 %
Logiciels et services	7,2 %	11,4 %
Services de télécommunication	3,5 %	3,6 %
Automobiles et pièces automobiles	3,5 %	3,7 %
Assurance	7,2 %	–
Matières	16,1 %	10,9 %
Distribution de produits de consommation courante et commerce de détail	3,6 %	7,4 %
Distribution de produits de consommation discrétionnaire et commerce de détail	3,5 %	3,4 %
Fiducies de placement immobilier (FPI) d'actions	3,7 %	–
Banques	–	7,4 %
Services aux consommateurs	3,6 %	3,8 %
Options sur actions	(0,2) %	(0,5) %
Total des placements	98,6 %	99,9 %
Trésorerie	1,3 %	0,8 %
Autres actifs (passifs) nets	0,1 %	(0,7) %
<b>Valeur liquidative totale</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

<b>Portefeuille par pays</b>	<b>% de la valeur liquidative</b>	
	<b>30 juin 2024</b>	<b>31 décembre 2023</b>
Canada	98,6 %	99,9 %
Total des placements	98,6 %	99,9 %
Trésorerie	1,3 %	0,8 %
Autres actifs (passifs) nets	0,1 %	(0,7) %
<b>Valeur liquidative totale</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

# Veritas Next Edge Premium Yield Fund

## Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2024

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'émetteur du titre ou la contrepartie d'un instrument financier ne puisse pas répondre à ses exigences financières. La juste valeur d'un titre de créance tient compte de la notation de l'émetteur. La valeur comptable des titres de créance, telle qu'elle est présentée dans l'annexe du portefeuille, représente l'exposition au risque de crédit du Fonds. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés est fondée sur le profit latent du Fonds sur les obligations contractuelles avec la contrepartie à la date des états financiers. L'exposition au risque de crédit des autres actifs du Fonds est représentée par leur valeur comptable, telle qu'elle est présentée dans les états de la situation financière.

La contrepartie à toutes les opérations sur options du Fonds est la Banque de Montréal, dont la dette à court terme a obtenu la notation de A-1 de S&P.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé à des rachats en trésorerie chaque jour. La politique du Fonds consiste à avoir la majeure partie des placements de son portefeuille en titres négociés en bourse et liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement cédés sur le marché).

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des actions non cotées qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ses placements dans ces instruments à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements précis, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité du Fonds quotidiennement. Les tableaux ci-dessous présentent les passifs financiers du Fonds en les regroupant par échéance en fonction de la durée résiduelle jusqu'à l'échéance du contrat. Les montants représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

#### 30 juin 2024

<b>Passifs financiers</b>	<b>À vue</b>	<b>Moins de 3 mois</b>	<b>Total</b>
Frais d'administration à payer	–	2 800	2 800
Passifs financiers à la JVRN	37 742	–	37 742
Frais de gestion à payer	–	43 084	43 084
TVH à payer	–	3 727	3 727
Rachats à payer	139	–	139
	<b>37 881</b>	<b>49 611</b>	<b>87 492</b>

#### 31 décembre 2023

<b>Passifs financiers</b>	<b>À vue</b>	<b>Moins de 3 mois</b>	<b>Total</b>
Passifs financiers à la JVRN	98 299	–	98 299
Rachats à payer	10 015	–	10 015
Frais de gestion à payer	–	90 649	90 649
Frais d'administration à payer	–	21 810	21 810
Distributions à verser	90 628	–	90 628
TVH à payer	–	9 629	9 629
	<b>198 942</b>	<b>122 088</b>	<b>321 030</b>

Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Cependant, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle présentée ci-dessus soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent habituellement plus longtemps.

# Veritas Next Edge Premium Yield Fund

## Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2024

### Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les risques qui suivent comprennent des analyses de sensibilité qui montrent l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. En pratique, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

#### a) Risque de change

Le Fonds investit dans des instruments financiers libellés en monnaies autres que le dollar canadien. Ces placements donnent lieu à un risque de change, soit le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Le Fonds a recours à des options sur les fonds négociés en bourse libellés en devises comme couvertures pour réduire le risque de change.

Les tableaux ci-dessous indiquent les devises à l'égard desquelles le Fonds avait une exposition importante au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 en dollars canadiens. Le tableau indique aussi l'incidence éventuelle sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de 5 % du dollar canadien par rapport à chacune des autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes.

30 juin 2024	Monnaie	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
		Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
	Dollar américain	48 029	20 706	68 735	2 401	1 035	3 436
	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,2 %	0,1 %	0,3 %	–	–	–

31 décembre 2023	Monnaie	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
		Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
	Dollar américain	41 316	12 638	53 954	2 066	632	2 698
	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,2 %	0,1 %	0,3 %	–	–	–

#### b) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des placements de portefeuille fluctue du fait des variations des prix du marché, autres que celles qui découlent du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement de portefeuille ou par l'ensemble des facteurs touchant tous les placements négociés sur le marché ou dans un segment de marché. Tous les placements de portefeuille présentent un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers correspond à leur juste valeur. Pour connaître la répartition par titre et par région de la valeur liquidative du Fonds, veuillez vous reporter à l'annexe du portefeuille. La sensibilité du Fonds par rapport à l'indice de référence n'est pas incluse dans les présentes, car, du point de vue statistique, la période de négociation n'est pas assez longue pour permettre d'établir une corrélation significative entre le rendement du portefeuille de placements du Fonds et l'indice de référence pertinent.

# Veritas Next Edge Premium Yield Fund

## Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2024

### Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-après présente les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière selon la hiérarchie des justes valeurs. La hiérarchie regroupe les actifs financiers et les passifs financiers selon trois niveaux fondés sur l'importance des données utilisées pour évaluer leur juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comprend les niveaux suivants :

- Niveau 1 – les données sont les prix cotés non rajustés pour des instruments identiques dans des marchés actifs.
- Niveau 2 – les données autres que les prix cotés du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif.
- Niveau 3 – une ou plusieurs données importantes utilisées par une technique d'évaluation sont non observables pour établir la juste valeur des instruments.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière étaient regroupés selon la hiérarchie des justes valeurs comme suit :

<b>30 juin 2024</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
Actions – position acheteur	20 138 850	–	–	20 138 850
Options vendues	(37 742)	–	–	(37 742)
	<b>20 101 108</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>20 101 108</b>

<b>31 décembre 2023</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
Actions – position acheteur	21 743 665	–	–	21 743 665
Options vendues	(98 299)	–	–	(98 299)
	<b>21 645 366</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>21 645 366</b>

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, des montants à payer pour l'achat de placements, des rachats à payer, des distributions à verser et des charges à payer ainsi que l'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont évaluées au coût amorti. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 de la hiérarchie des justes valeurs au cours du semestre clos le 30 juin 2024 ni au cours de la période close le 31 décembre 2023.

Les placements classés au niveau 3 sont évalués à la juste valeur sur la base de données non observables et d'hypothèses qui peuvent porter sur les écarts de taux, les multiples sectoriels et les taux d'actualisation. La direction juge que de remplacer ces données par d'autres données raisonnablement possibles n'aurait pas d'incidence importante sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

Il n'y a eu aucune variation des placements de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2024 et le 31 décembre 2023.

## 7. PARTS RACHETABLES

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le Fonds offrait trois catégories de parts rachetables : les parts de catégorie A, les parts de catégorie F et les parts de catégorie I. La catégorie de parts choisie a une incidence sur les commissions à payer par un investisseur, les frais de gestion à payer par le Fonds et la rémunération versée au courtier pour la vente de parts.

## Veritas Next Edge Premium Yield Fund

### Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2024

Toutes les catégories ont les mêmes objectifs, stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à certaines caractéristiques, telles que les frais de gestion, les commissions de vente et les commissions de service. La valeur liquidative par part de chacune des catégories pourrait être différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts. Ni le Fonds ni le gestionnaire n'exigent de frais ou de commission de vente à l'achat de parts du Fonds. Un courtier autorisé ou un conseiller peut exiger une commission de vente à l'achat pouvant atteindre 3,00 % au moment de l'achat des parts de catégorie A, ce qui réduirait le montant investi dans les parts de catégorie A du Fonds.

Le nombre de parts émises, rachetées ou annulées au cours des semestres clos les 30 juin 2024 et 2023 pour chaque catégorie de parts est présenté dans les tableaux suivants :

<b>Pour les semestres clos les 30 juin</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Catégorie A</b>		
Solde au début	76 586	56 417
Parts émises en contrepartie	22 364	22 307
Parts réinvesties	2 564	1 679
Parts rachetées	(7 468)	(2 354)
<b>Solde à la fin</b>	<b>94 046</b>	<b>78 049</b>
<b>Catégorie F</b>		
Solde au début	1 983 895	1 479 532
Parts émises en contrepartie	187 861	568 266
Parts réinvesties	38 202	34 774
Parts rachetées	(413 378)	(87 428)
<b>Solde à la fin</b>	<b>1 796 580</b>	<b>1 995 144</b>

#### **Gestion du capital**

Compte tenu de la capacité d'émettre et de racheter des parts rachetables, le capital du Fonds peut varier en fonction de la demande de rachats et de souscriptions du Fonds. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital et ne fait l'objet d'aucune restriction quant à l'émission et au rachat de parts rachetables à l'exception de ce qui est mentionné dans son prospectus simplifié.

Les objectifs de gestion du capital du Fonds sont les suivants :

- Investir le capital dans des placements qui respectent la description, l'exposition au risque et le rendement prévu indiqués dans le prospectus simplifié;
- Conserver des liquidités suffisantes pour couvrir les charges du Fonds et pouvoir répondre aux demandes de rachat qui sont présentées;
- Maintenir une taille suffisante pour rendre l'exploitation du Fonds rentable.

#### **8. IMPÔT SUR LE REVENU**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Fonds répondait à la définition de fiducie de fonds commun de placement au sens donné à ce terme par la *Loi de l'impôt* et il détenait le statut de placement enregistré à l'Agence du revenu du Canada. Au 18 juillet 2022, le Fonds répondait aux exigences d'un fonds commun de placement. Le Fonds est traité comme un fonds commun de placement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

# Veritas Next Edge Premium Yield Fund

## Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2024

Chaque année d'imposition, le Fonds est assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt* sur son revenu pour l'exercice, y compris les gains en capital imposables nets réalisés, déduction faite de la tranche de ces gains qu'il déduit au titre des montants payés ou payables aux porteurs de parts (que ce soit en espèces ou en parts) au cours de l'exercice. Un montant est considéré comme payable aux porteurs de parts dans l'année d'imposition si le Fonds le paie au cours de l'exercice ou si les porteurs de parts ont le droit au cours de l'année d'en exiger le paiement. Le Fonds a l'intention de distribuer chaque année, aux fins de l'impôt, une tranche suffisante de son revenu net et de ses gains en capital nets, ce qui lui permet de déduire des montants suffisants pour n'avoir à payer au cours de l'année, en règle générale, aucun impôt sur le revenu non remboursable en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt*.

Pour chaque année d'imposition au cours de laquelle il est une fiducie de fonds commun de placement aux fins de la *Loi de l'impôt*, le Fonds a le droit de réduire l'impôt qu'il doit payer (de recevoir un remboursement à cet égard), le cas échéant, sur ses gains en capital nets réalisés selon un montant établi en vertu de la *Loi de l'impôt* en fonction des rachats de parts effectués au cours de l'exercice (le « remboursement au titre des gains en capital »). Le remboursement au titre des gains en capital dans une année d'imposition donnée pourrait ne pas être suffisant pour compenser entièrement l'impôt que le Fonds doit payer dans l'année d'imposition par suite de la disposition de titres en ce qui a trait aux rachats de parts.

Si le Fonds réalise un revenu aux fins de l'impôt en sus des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice et des gains en capital nets réalisés du Fonds, l'impôt y afférent pourrait être recouvré par le Fonds au cours de l'exercice en vertu des dispositions relatives au remboursement au titre des gains en capital de la *Loi de l'impôt*, de sorte que, de façon générale, le Fonds n'aurait pas à payer d'impôt sur le revenu aux termes de la partie I de la *Loi de l'impôt*.

Au 31 décembre 2023, le Fonds avait des pertes en capital brutes de 66 398 \$ (2022 – 66 398 \$) et des pertes autres qu'en capital de néant (2022 – néant) aux fins fiscales.

### 9. FRAIS ET CHARGES D'EXPLOITATION

<b>Frais de gestion annuels</b> <b>(% de la valeur liquidative de la catégorie du Fonds)</b>	
<b>Catégorie</b>	<b>Frais de gestion<sup>1, 2</sup></b>
Parts de catégorie A	1,80 %
Parts de catégorie F	0,80 %
Parts de catégorie I	Frais de gestion négociés directement versés à Next Edge (jusqu'à un maximum de 0,80 %)

1. Majorés de la TVH applicable.

2. À son gré, le gestionnaire peut à l'occasion renoncer à une partie des frais de gestion, ce qui donne lieu à une réduction des frais de gestion imputés. S'il renonce à une partie des frais de gestion, le gestionnaire se réserve le droit de mettre fin à cette renonciation en tout temps et sans préavis aux porteurs de parts ni consentement de ceux-ci.

En contrepartie des services rendus au Fonds, le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion (les « frais de gestion ») à un taux annuel maximal de i) 1,80 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A; ii) 0,80 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F, et iii) une tranche négociée de la valeur liquidative (jusqu'à concurrence de 0,80 %), calculés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables. Le gestionnaire utilise ces frais de gestion aux fins du paiement des commissions de vente et de suivi aux courtiers inscrits au placement des parts du Fonds.

Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation. Ces charges incluent, mais sans s'y limiter, les courtages, les taxes, les honoraires d'audit, les honoraires d'avocat, les frais de garde, la rémunération de l'agent des transferts et de l'agent chargé de la tenue des registres, les honoraires du fiduciaire et les frais de dépôt, les charges d'intérêts, les frais d'administration, les frais de participation des organismes de réglementation, les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports financiers ou aux autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi qu'aux prospectus.

## Veritas Next Edge Premium Yield Fund

### Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2024

Le président du comité d'examen indépendant touche actuellement une rétribution annuelle de 12 000 \$, et les autres membres du comité d'examen indépendant touchent actuellement une rétribution annuelle de 9 000 \$, majorée du remboursement de leurs frais. La rétribution et les frais des membres du comité d'examen indépendant seront réglés par le gestionnaire des Fonds au prorata en fonction du temps qui a été consacré aux activités de chaque Fonds.

À son gré, le gestionnaire peut à l'occasion payer la totalité ou une partie des frais supplémentaires qui seraient autrement payables par le Fonds.

Chaque catégorie de parts est responsable de régler les charges qui lui sont spécifiquement liées et une partie proportionnelle des charges qui sont communes à toutes les catégories de parts.

#### 10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les activités de placement du Fonds sont gérées par Next Edge Capital Corp.

##### a) Frais de gestion

En vertu du contrat de gestion des placements, le Fonds a mandaté le gestionnaire pour lui fournir des services de gestion (se reporter à la note 9). Le total des frais de gestion pour le semestre clos le 30 juin 2024 s'est élevé à 86 268 \$ (30 juin 2023 – 83 643 \$) et est présenté dans les états du résultat global, et des frais à payer au gestionnaire de 43 084 \$ au 30 juin 2024 (31 décembre 2023 – 90 649 \$) sont présentés dans les états de la situation financière.

##### b) Charges d'exploitation

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le gestionnaire a absorbé des charges de 99 500 \$ (30 juin 2023 – 22 140 \$) présentées dans les états du résultat global. Le gestionnaire absorbe les charges à sa seule discrétion et peut cesser d'absorber les charges en tout temps.

##### c) Honoraires du comité d'examen indépendant

La rémunération totale versée aux membres du comité d'examen indépendant attribuable au Fonds pour le semestre clos le 30 juin 2024 est de 2 875 \$ (30 juin 2023 – 9 290 \$).

#### 11. TENSIONS MONDIALES

Les conflits militaires en cours en Ukraine ainsi que les sanctions connexes imposées à l'encontre de la Russie et ses alliés ont continué d'avoir des répercussions négatives sur les marchés des capitaux et les économies à l'échelle régionale et à l'échelle mondiale, incluant notamment une volatilité importante sur les marchés, des pressions inflationnistes, l'augmentation des taux d'intérêt, l'augmentation du risque de crédit, des tensions sur les marchés des marchandises, la volatilité des taux de change et la perturbation des activités commerciales. Dans le contexte actuel d'incertitude accrue et de volatilité sur les marchés, le gestionnaire continue de surveiller de près son incidence sur l'exposition au risque du Fonds.

# Veritas Next Edge Premium Yield Fund

## Renseignements généraux

### **GESTIONNAIRE ET PRINCIPAL DISTRIBUTEUR**

Next Edge Capital Corp.  
18 King Street East, Suite 902  
Toronto (Ontario) M5C 1C4

Téléphone : 416 775-3600  
Télécopieur : 416 775-3601  
Sans frais : 1 877 860-1080

[www.nextedgecapital.com](http://www.nextedgecapital.com)

### **DÉPOSITAIRE, AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES, AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT D'ÉVALUATION**

Fiducie RBC Services aux investisseurs  
155 Wellington Street West  
Toronto (Ontario) M5V 3H6

[www.rbcits.com](http://www.rbcits.com)

### **AUDITEUR**

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
Bay Adelaide East  
8 Adelaide Street West, Suite 200  
Toronto (Ontario) M5H 0A9

[www.deloitte.ca](http://www.deloitte.ca)

### **CONSEILLER JURIDIQUE**

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
333 Bay Street, Suite 2400  
Toronto (Ontario) M5H 2T6

[www.fasken.com](http://www.fasken.com)

### **SOUS-CONSEILLER**

Veritas Asset Management Inc.  
100 Wellington Street West  
TD West Tower, Suite 3110, PO Box 80  
Toronto (Ontario) M5K 1E7

<https://veritasfunds.com>

### **COURTIER**

BMO Marchés des capitaux – Services de courtage  
primaire  
100 King Street West, 6th Floor  
Toronto (Ontario) M5X 1H3

[www.bmocm.com](http://www.bmocm.com)



Next Edge Capital Corp.  
18 King St. E., Suite 902  
Toronto (Ontario) M5C 1C4

Tél. : 416 775-3600  
Télec. : 416 775-3601

[www.nextedgecapital.com](http://www.nextedgecapital.com)